

*Questions orales***L'INDUSTRIE****DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA MISE AU POINT DE NOUVEAUX PRODUITS DIÉTÉTIQUES**

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme partout au Canada les industries traversent pour le moins une période difficile, en particulier dans les circonscriptions rurales comme la mienne, le gouvernement est-il prêt à accorder des stimulants et des subventions à ces sociétés pour qu'elles puissent faire de la recherche et mettre au point de nouveaux produits diététiques et que cette industrie puisse continuer à prospérer et à fournir des emplois?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Oui, monsieur l'Orateur, le ministère de l'Industrie et du Commerce accorde effectivement des subventions pour des initiatives et des produits nouveaux. Les sociétés peuvent présenter leur demande aux commissions de développement des entreprises du gouvernement ontarien ou du gouvernement fédéral.

DEMANDE D'INSTAURATION D'UNE POLITIQUE SUCRIÈRE

M. Ken Hurlburt (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. A la suite des instances que j'ai faites au nom des producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta au ministre de l'Industrie et du Commerce, au ministre de l'Agriculture et à l'Office de stabilisation, au sujet de la fermeture de la raffinerie de Picture Butte, en Alberta, et vu que nous ne produisons que 10 p. 100 du sucre consommé au Canada, le ministre peut-il nous assurer, avant que je rencontre demain à Vancouver les producteurs de sucre canadien, qu'il va présenter immédiatement une politique sucrière pour sauver cette précieuse industrie?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà une politique sucrière. Le gouvernement fédéral accorde son aide à la culture de la betterave sucrière dans le sud de l'Alberta et, selon mes renseignements, la fermeture de cette usine n'entraînera pas de baisse de production.

M. Hurlburt: Monsieur l'Orateur, j'ai une brève question supplémentaire à poser. Comme les producteurs de betteraves sucrières du sud de l'Alberta ne seront pas satisfaits de la réponse que je viens de recevoir, et que le gouvernement refuse d'agir quand il s'agit de légiférer sur les importations de viande qui causent la faillite de nombreux éleveurs, le gouvernement compte-t-il faire la même chose pour les producteurs de sucre?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la loi sur les importations de viande, je puis assurer au député qu'elle est entre bonnes mains et que nous en aurons une en 1978.

Des voix: Oh, oh!

M. Horner: Le député n'a pas à s'inquiéter à ce sujet.

[Mlle Bégin.]

LES AÉROPORTS**VICTORIA—L'INSTALLATION D'UN RADAR**

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle porte sur la publication récente des projets d'agrandissement de l'aéroport international de Victoria, justifiés sans doute par une augmentation du trafic prévue à cet aéroport. Depuis 15 mois, il y a eu au moins 14 incidents relatifs à la circulation aérienne dans cet aéroport, y compris quatre accidents qui ont causé huit pertes de vie et qui se sont tous produits depuis un mois. Ces accidents et incidents auraient sans nul doute pu être évités si l'on avait installé un radar. Les projets actuels comprennent-ils l'installation d'un radar à l'aéroport international de Victoria, ou cela est-il prévu par ailleurs?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons pour habitude d'établir des plans à long terme pour les aéroports et de créer les installations l'une après l'autre. C'est le cas pour l'aéroport international de Victoria comme pour les autres. Je pense toutefois que le député a induit quelque peu la Chambre en erreur en disant que ces incidents précis étaient dus à l'absence de radar.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas induit la Chambre en erreur. Je tiens à bien préciser que lorsque ces accidents fatals se sont produits, les appareils en question étaient hors de portée de la tour de contrôle de Vancouver et en vue de celle de Victoria. Par conséquent, le ministre peut-il me transmettre le rapport qu'il m'a promis il y a presque un an concernant les projets d'installation d'un radar à l'aéroport international de Victoria?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai donné au député tout ce que je lui avais promis. Il a tort de dire qu'il connaît la cause de ces accidents et qu'il sait comment on aurait pu les éviter sans avoir pris connaissance des résultats des enquêtes approfondies qui ont été menées sur ces accidents. Le député a soulevé cette question à la Chambre sans me prévenir qu'il allait parler de cas précis, ce qui m'aurait permis d'éclairer un peu sa lanterne.

* * *

LES COMMUNICATIONS**LA POSSIBILITÉ D'UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE—
LA POSITION DU MINISTRE AU SUJET DE LA CONCLUSION
D'ENTENTES DISTINCTES AVEC CHAQUE PROVINCE**

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Son homologue de la province de Québec semble désireux de conclure certaines ententes d'ordre administratif sur la question de la compétence en matière de câblodistribution et d'autres moyens de communication. Je me demande si le ministre envisage d'organiser l'an prochain une conférence fédérale-provinciale en règle. Il n'y en a pas eu depuis plusieurs années et il y a bien des questions en suspens.